



*Communiqué de presse  
Paris, le 20 mai 2019*

## **Enquête publique unique préalable à la déclaration de projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais et de ses abords nécessitant une mise en compatibilité du PLU de Paris**

**Du jeudi 6 juin au mercredi 10 juillet 2019, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris organise une enquête publique unique relative au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais des Champs Élysées et de ses abords à la demande de l'établissement public de la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais (Rmn-GP), maître d'ouvrage.**

Cette enquête publique porte sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris nécessaire à sa réalisation, au moyen d'une procédure de déclaration de projet.

### **Le projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais et de ses abords**

Le projet de rénovation des bâtiments du Grand Palais, classés au titre de la protection des monuments historiques et propriété de l'État, répond aux objectifs suivants :

- restaurer et remettre aux normes le monument en alliant patrimoine et création architecturale contemporaine ;
- aménager et moderniser les bâtiments afin de développer son accessibilité, ses fonctions culturelles, d'accueil et d'animation ;
- favoriser le développement et l'articulation entre vocation de service public et activités événementielles ;
- restaurer les espaces publics des jardins et abords immédiats du Grand Palais.

Sur ce dernier point, le programme de réaménagement des espaces extérieurs portant sur les abords immédiats du Grand Palais consistera principalement à :

- instaurer l'entrée principale du Grand Palais dans le square Jean Perrin qui sera réaménagé dans cette perspective ;
- remettre en valeur le jardin de la Nouvelle France et y intégrer une rampe d'accès à la zone logistique créée sous la nef.

## **Enquête publique du 6 juin au 10 juillet 2019**

L'enquête publique sera conduite par une commission d'enquête indépendante qui se tiendra à la disposition de la population lors de permanences organisées dans les lieux d'enquête.

Pendant l'enquête, le public peut **consulter le dossier et déposer ses observations** à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement ainsi qu'à la préfecture de Paris et d'Île-de-France ou via le site internet dédié à l'enquête publique : <http://declarationdeprojet-grandpalais.enquetepublique.net> .

L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête, en ligne sur ce site, détaille les dates et heures des 9 permanences de la commission d'enquête prévues en mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement et au Grand Palais.

**Une réunion publique** est organisée pour informer la population, recueillir son opinion et ses propositions le **mercredi 12 juin de 19h30 à 22h30**, au grand auditorium du Grand Palais, 3 avenue du Général Eisenhower, Paris 8<sup>e</sup>, entrée Square Jean Perrin.

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête rédigera un rapport qui comportera notamment une synthèse des observations du public et une analyse des propositions produites ainsi que les conclusions motivées de la commission.

### **Contacts presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)